

Alain KESTEMONT
Echevin - schepen

PREVENTION, SECURITE URBAINE
SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES
PERMIS D'URBANISME - PERMIS D'ENVIRONNEMENT

PREVENTIE, VELLIGHEID IN DE STEDEN
GEMEENTELIJKE ADMINISTRATIEVE SANCTIES
STEDENBOUW VERGUNNING,
MILIEUVERGUNNINGEN

Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Conseiller communal,

Vous voudrez bien trouver ci-après les éclaircissements demandés quant au travail de nos services de prévention durant les incidents qu'a connu notre commune le 11 avril dernier.

1. En ce qui concerne le dispositif pendant les incidents

La fonctionnaire de prévention, ainsi que l'échevin, ont été mis au courant de l'accident mortel le vendredi 10 avril à 22 heures par le Cabinet du Bourgmestre. Le coordinateur pôle jeunesse des éducateurs s'est immédiatement rendu sur place pour parler avec les jeunes qui s'étaient mobilisés. A cet instant, il était pour le moins difficile d'entamer des discussions avec les jeunes concernés tant ceux-ci étaient encore sous le coup de l'émotion du décès du jeune Adil.

Le lendemain, nos services de prévention se sont mobilisés pour garantir une présence des éducateurs en plus du dispositif habituel du week-end, soit l'équipe des gardiens de la paix et des agents constatateurs sur le terrain.

Les éducateurs qui étaient sur place dès 13h30 ont été surpris par le début des incidents et leur violence. Il était alors trop tard pour espérer un dialogue avec les jeunes entrés dans la confrontation. Tout au long de l'après-midi et en soirée, jusqu'à minuit, les éducateurs ont essayé de lancer le dialogue avec les jeunes concernés et ce qui semblait impossible en journée a été réalisé en soirée.

Les gardiens de la paix et agents constatateurs étaient également présent dans le quartier de Cureghem au moment où les incidents ont démarré mais, au vu de la violence de ceux-ci et de l'impossibilité de discuter avec les jeunes, il a été décidé de les retirer du quartier et de les positionner en périphérie de la zone pour dissuader d'autres jeunes de se joindre au rassemblement.

Des contacts avec d'autres communes et associations ont été pris afin de les informer de la tournure des événements. Nos services de prévention ont alors demandé de partager les messages d'apaisement de la famille de la victime dans les réseaux sociaux utilisés par les jeunes.

Secrétariat - Marianne VAN VEER

TEL 02 526 85 56

E-MAIL mvanveer@anderlecht.brussels

Place du Conseil 1 Raadsplein - Bruxelles 1070 Brussel

TEL 02 558 08 00 - FAX 02 526 59 96

E-MAIL info@anderlecht@anderlecht.brussels

Le lendemain, nos éducateurs étaient à nouveau présents, de midi à minuit, avec le soutien de certaines associations. Dans un groupe whatsapp, les éducateurs échangeaient sur les endroits de rassemblement afin de demander aux jeunes de rentrer chez eux. La communication avec la police sur le terrain était également possible avant que celle-ci n'entre légitimement dans sa phase de passage aux arrestations administratives.

2. En ce qui concerne la collaboration avec les associations

Certaines associations étaient très présentes sur le terrain, d'autres moins. Le Bourgmestre ff Fabrice Cumps les a toutes remerciées pour leurs efforts lors de ces présences régulières sur le terrain durant le week-end des incidents ou via internet lors d'une réunion qui s'est déroulée à l'Hôtel communal le mardi suivant les incidents. Les associations ont vraiment apprécié ce geste. Des collaborations et échanges d'informations entre associations et services communaux nécessitent, selon nous, une révision afin que la confiance des associations envers la police et la commune soit encore améliorée. En effet, l'idée que les projets relations jeunes/police améliorent seuls la situation ne sera pas suffisante. Les travailleurs sociaux seront dans cette relation des acteurs importants.

3. En ce qui concerne les éducateurs : zonage avec les gardiens de la paix et missions en uniforme?

Le métier de gardien de la paix n'est pas le même que celui d'un éducateur. La relation de confiance est beaucoup plus fragile et difficile à mettre en place avec un jeune. C'est bien pour cette raison que nos éducateurs ne portent pas d'uniforme quand ils font du zonage traditionnel. Lors des incidents, ils ont mis leur chasuble jaune avec la mention 'prévention', comme d'habitude dans les situations de crise. ~~Un zonage éducateur – gardien de la paix ne nous semble pas pertinent vu les objectifs différents des deux dispositifs et le regard différencié qu'ont les jeunes envers ces deux fonctions.~~

Un éducateur travaille sur le fond des problèmes, il doit prendre le temps de discuter avec le jeune, il travaille avec lui sur ses projets d'avenir.

Un gardien de la paix crée également un lien avec les habitants mais il s'agit d'un contact plus superficiel, moins profond mais tout aussi essentiel pour connaître l'ambiance du quartier.

Pour les problèmes individuels, nos service de prévention ont des dispositifs spécifiques comme le SCAT, l'antenne scolaire, les travailleurs sociaux de rue, les éducateurs, ...

Les éducateurs sont toujours présents sur le terrain depuis les incidents en soirée, après 22 heures, afin de rester en contact avec les jeunes. Ils se coordonnent également avec les associations présentes sur le terrain pour échanger des informations générales mais aussi sur les problèmes rencontrés.

4. En ce qui concerne la collaboration et l'échange d'informations avec la police

Comme indiqué ci-dessus, sur le terrain, il n'était pas du tout possible de parler et de collaborer le samedi des incidents. En revanche, le dimanche, une certaine collaboration s'est mise en place entre les policiers et les éducateurs. Néanmoins, depuis l'accident et encore plus les jours d'après, la communication entre le Cabinet du Bourgmestre, présent au commissariat central de notre zone de police, la fonctionnaire de prévention et l'échevin était réalisée en continue : échange d'informations du terrain, échange d'informations des actions policières, démystification des rumeurs, ...

Des réunions de débriefing doivent être organisées dans les prochains semaines par rapport à cette collaboration pour en tirer des leçons pour l'avenir. Néanmoins, aujourd'hui déjà, il existe une communication plus transparente par rapport au non-respect des consignes liées à la lutte contre la propagation du coronavirus, l'approche des sans-abris, ...

Comme vous le savez probablement, les services de prévention avaient déjà entamé une première étape pour travailler sur la thématique de la la relation jeunes, acteurs sociaux et police. Le 4 avril 2020, un match de football en salle entre jeunes, policiers et éducateurs a eu lieu à la salle omnisports d'Anderlecht. Il est pour nous important de mentionner que ce match de football en salle était le début des projets liés à la relation entre ces acteurs de l'espace public. L'actualité démontre, encore une fois, la nécessité de ce type de projet. Malheureusement cela doit s'organiser dans un climat serein, ce qui n'est pour le moment plus le cas. Nous avons des projets et actions en préparation mais estimons qu'il est important, pour chaque acteur, de "digérer" les événements du week-end du 10 avril avant de les concrétiser.

Le match de football en salle, qui a rassemblé une trentaine de jeunes, 5 éducateurs et une dizaine de policiers sur le terrain et sur la tribune était une excellente expérience mais nous ne pouvons croire raisonnablement à un changement de relation structurelle entre les différents acteurs en ne misant que sur ce type d'actions.

Nos services de prévention continuent à travailler autour d'autres thématiques qui concernent la prévention et la jeunesse et notamment les perspectives d'avenir, la résilience, la responsabilisation et l'empowerment, la proximité et l'écoute, les fake news, la citoyenneté et la solidarité, ...

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale et Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de mes sentiments les meilleures,

Par ordonnance,

Marcel VERMEULEN,

Secrétaire communal

Par délégation,

Alain KESTEMONT,

Échevin de la prévention et
de la sécurité urbaine